

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION

Durée de l'épreuve : 3 heures

Coefficient : 6

ÉCONOMIE – DROIT

Le sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5
L'usage des calculatrices n'est pas autorisé.

Ce sujet est composé de deux parties indépendantes qu'il est possible de traiter dans l'ordre de votre choix. Il vous est demandé d'indiquer le numéro de la partie traitée.

Ce sujet comporte trois annexes.

PARTIE RÉDACTIONNELLE (10 points)

Lors de la signature du contrat de travail, le salarié abandonne une partie de ses libertés en vertu du lien de subordination qui l'unit à son employeur. Ce lien de subordination implique l'autorité de l'employeur sur le salarié.

Dans quelle mesure le droit du travail permet-il à l'employeur d'exercer son pouvoir de contrôle sur le salarié au travail ?

Dans une argumentation structurée, vous traiterez ce sujet en vous appuyant sur vos connaissances.

PARTIE ANALYTIQUE (10 points)

À partir de vos connaissances et des documents fournis en annexe, vous répondrez aux questions suivantes :

1. À l'aide de l'annexe 1, dégagez les forces et les faiblesses du commerce extérieur français, en 2006, en justifiant vos réponses.
2. À l'aide de l'annexe 1 et de vos connaissances, commentez et expliquez l'évolution du solde de la balance commerciale.
3. À l'aide de l'annexe 2 et de vos connaissances, identifiez et expliquez les déficits de la France avec la Chine et l'Arabie Saoudite.
4. À l'aide de l'annexe 3 et de vos connaissances, donnez les raisons de l'évolution de la position de la France dans le commerce international.

ANNEXES

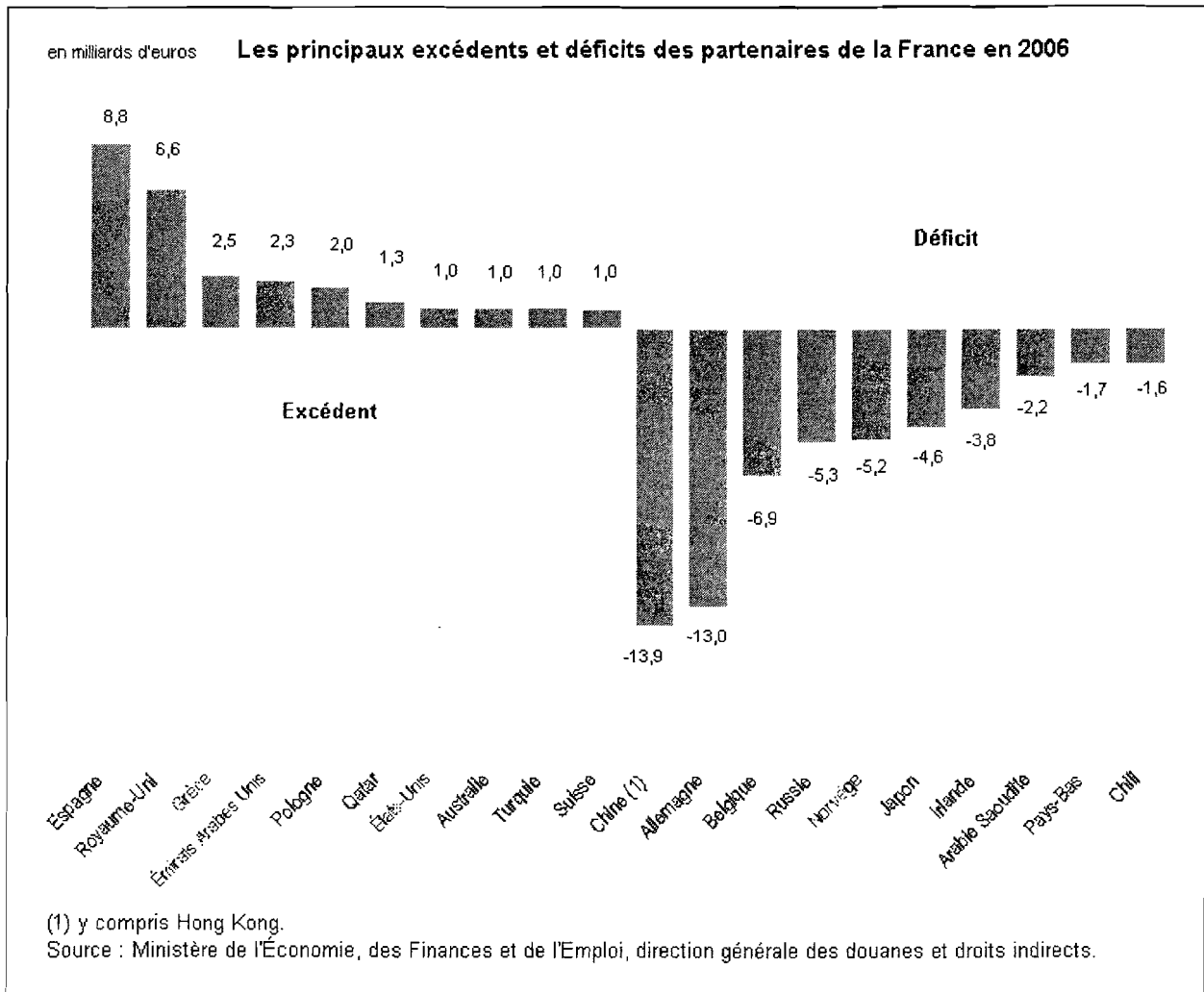
ANNEXE 1

Balance commerciale par groupe de biens en milliards d'euros

	2003	2004	2005	2006
Agriculture, sylviculture, pêche				
Exportations	10,5	10,4	10,4	10,8
Importations	8,7	8,7	8,8	9,1
Solde	1,8	1,7	1,6	1,7
Industries agricoles et alimentaires				
Exportations	29,5	29,8	30,4	33,1
Importations	22,8	23,5	24,1	25,9
Solde	6,8	6,3	6,3	7,2
Industries des biens de consommation				
Exportations	49,8	52,0	54,8	58,7
Importations	56,5	60,0	63,5	67,6
Solde	-6,7	-8,0	-8,7	-8,9
Industrie automobile				
Exportations	49,4	53,5	52,1	51,3
Importations	37,8	41,3	43,3	45,8
Solde	11,6	12,2	8,8	5,5
Industries des biens d'équipement				
Exportations	76,7	81,3	84,0	96,2
Importations	69,0	74,2	79,8	88,8
Solde	7,7	7,0	4,2	7,4
Industries des biens intermédiaires				
Exportations	96,8	103,2	107,6	119,6
Importations	100,1	108,8	115,1	127,9
Solde	-3,3	-5,6	-7,6	-8,4
Énergie				
Exportations	11,1	12,2	17,2	19,7
Importations	33,1	40,0	54,5	65,5
Solde	-22,0	-27,7	-37,3	-45,8
Total				
Exportations de biens	323,9	342,3	356,5	389,2
Importations de biens	328,1	356,4	389,3	430,5
Solde	-4,2	-14,1	-32,8	-41,3

Source : Insee, Comptes nationaux Base 2000.

ANNEXE 2



Communication en Conseil des Ministres sur les résultats du commerce extérieur en 2006

14/02/07 : Christine Lagarde, Ministre délégué au Commerce Extérieur

[...]1.4. Comme tous les pays de l'OCDE¹, la France a perdu depuis 10 ans des parts de marché face à l'émergence de nouvelles puissances économiques. Elle est passée du 4^{ème} rang mondial des exportateurs jusqu'en 2002 au 5^{ème} rang depuis, la Chine ayant atteint le 3^{ème} rang mondial depuis 2004. Notre part de marché mondial devrait rester stable en 2006, à 5% du total des exportations mondiales environ. **Au sein de l'OCDE, notre part de marché relative en volume s'est stabilisée depuis mi-2005**, un autre signe positif après les pertes successives de 2002 à 2004.

Nous pourrions néanmoins mieux faire, à l'image de l'Allemagne qui est, depuis 2003, le premier exportateur mondial. Le diagnostic est connu :

- nos exportations ne sont pas assez orientées vers les zones en forte croissance ;
- notre spécialisation sectorielle et en gamme de produits mérite d'être encouragée sur les segments de marchés les plus porteurs à l'international, à plus forte valeur ajoutée et à la plus faible sensibilité au prix ;
- nos PME², en particulier celles de taille moyenne, ne sont pas assez nombreuses et sont insuffisamment présentes à l'exportation. Nous devons donc aider nos PME à grandir, pour qu'elles puissent ensuite grandir à l'international.

Le gouvernement a engagé une politique visant à répondre à ces défis et à renforcer la compétitivité de nos entreprises. Les éléments essentiels en sont les pôles de compétitivité, l'encouragement au regroupement des PME ou les nouvelles facilités de financement en leur faveur récemment finalisées. Il faut sans doute aussi aller plus loin pour rendre l'environnement fiscal, financier et réglementaire plus simple et plus porteur pour les PME [...]

¹ OCDE : Organisation pour la coopération et le développement économique

² PME : Petites et moyennes entreprises